

Une journée fasciste

Célestin et Elise Freinet,
pédagogues et militants

Laurence De Cock

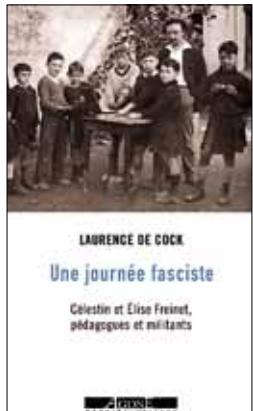
Agone, novembre 2022

224 pages, 19 €

La «journée fasciste» s'ouvre la journée du 24 avril 1933, acmé de l'affaire Freinet. On est à Saint-Paul-de-Vence où les méthodes de réforme de l'éducation de Célestin Freinet sont l'objet de l'opposition de quelques notables, du maire, qui refuse d'entretenir convenablement le bâtiment de l'école, du curé, mais aussi des autorités préfectorales et académiques. La journée donne lieu à une tentative d'envahissement de l'école. Le conflit continuera, donnera lieu le 21 janvier 1934 à une décision administrative de déplacement d'office de Freinet... Freinet créera ensuite sa propre école.

Laurence De Cock propose une double lecture de cette campagne de dénigrement où s'allient des éléments locaux et un contexte national. Le préfet des Alpes-Maritimes voit en Freinet quelqu'un dont «*l'action [...] est de nature à contaminer les collègues restés sains*». Freinet est un communiste, il a des liens avec ceux de son département. L'intrigue locale révèle, selon l'historienne, «*les fractures politiques propres à la France des années 1930 marquée par la montée du fascisme*». La presse de gauche défend Freinet. Durant l'année 1930, *L'Ecole émancipée* évoque souvent les tracasseries administratives qui le visent; *L'Action française* y consacre quarante-deux articles, et Maurras, qui «*s'insurge contre une Ecole gangrénée par des pseudo-sciences (pédagogie, psychanalyse)*», en écrit la plupart.

Malgré la réputation internationale de Freinet au sein de l'«Education nouvelle», il est contraint à «*la seule voie*» qui lui «*semble possible pour sauver l'œuvre de toute [sa] vie*»: «*fonder sa propre Ecole*». Ce dont l'autrice montre l'aspect paradoxal: «*sauver l'Ecole*



publique en la quittant», détour que certains de ses amis ne comprennent pas. L'administration lui reproche «*de déroger à la neutralité pédagogique*», Freinet répond en disant œuvrer contre le bourrage de crâne. La venue du Front populaire et du ministère de Jean Zay seront une chance pour les méthodes nouvelles.

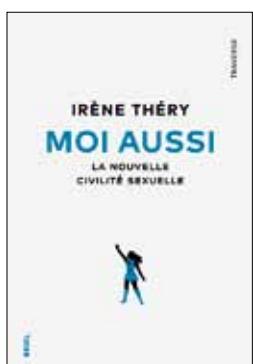
On appréciera le souci de Laurence De Cock de donner toute sa place à Elise dans son portrait de deux «*pédagogues et militants*». Elle nous invite à parler «*des Freinet*» et à ne pas oublier cette «*institutrice artiste, lettrée et politiquement engagée*», attachée à la pédagogie des arts plastiques. Loin de toute hagiographie, l'historienne peut, sans jugements hâtifs, évoquer les échanges entre Elise et Célestin au moment de l'internement de ce dernier en 1940-1941.

Daniel Boitier,
membre du comité
de rédaction de *D&L*

Moi aussi

Irène Théry

Seuil, septembre 2022
408 pages, 22 €



Sociologue et grande spécialiste du droit de la famille, notamment des questions de filiation, Irène Théry revient dans cet ouvrage sur le phénomène #MeToo. Elle le recontextualise tout en affirmant que ce mouvement constitue une véritable révolution anthropologique, qui redéfinit les règles du jeu de «*notre civilité sexuelle*». Par cette expression, qui est le sous-titre du livre, elle désigne l'ensemble des attentes que nous avons vis-à-vis de la sexualité, comment nous définissons le permis et l'interdit, quel imaginaire collectif nous portons.

De manière inattendue pour un essai de sciences sociales, Irène Théry commence par aborder son expérience personnelle, à travers le récit d'une agression

sexuelle dont elle fut l'objet à l'âge de 8 ans. Elle entend ainsi manifester sa solidarité avec toutes celles et tous ceux qui aujourd'hui osent enfin «parler» et affronter toutes les difficultés dues au trauma subi, et en particulier à ce sentiment de honte qui écrase les victimes.

L'histoire du consentement constitue le fil rouge de l'ouvrage. Pour l'autrice il est important de comprendre que le mouvement #MeToo était en réalité en germe dès les années 1970, c'est-à-dire à partir du moment où s'est imposée l'idée que l'égalité des sexes est devenue le pilier de toute société démocratique. Historiquement, ce postulat s'inscrit lui-même à la suite de deux révoltes longuement décrites: une première qui a eu lieu au Moyen-Age, et qu'elle décrit comme le moment où a été inventé «*le rapt de séduction*», la seconde au XVIII^e siècle, avec la valorisation du mariage d'amour, mais aussi avec l'affirmation d'une «*morale*» différente pour les hommes ou pour les femmes. Aux hommes, une sexualité conquérante, aux femmes une sexualité honorable (à travers la figure de la «bonne épouse») ou déshonorante (à travers la figure de la prostituée ou de la fille-mère).

La sociologue ne conteste pas que des avancées aient eu lieu dans la façon de concevoir la sexualité, mais elle considère que trop souvent encore, les femmes sont considérées comme responsables. Au fond, quand une femme est agressée, ne l'a-t-elle pas un peu, beaucoup... bien cherché? En conclusion, elle insiste aussi sur le double visage de #MeToo. Non, il ne se résume pas à un mouvement de lutte contre les violences sexuelles - en l'enfermant dans un discours victimaire -, il vise aussi à redéfinir «*l'horizon d'attente des jeunes femmes*», avec une redéfinition de la virilité que beaucoup d'hommes cherchent aussi.

**Françoise Dumont, présidente
d'honneur de la LDH**